



LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
 250 gammas
 50 gammas
 10-20 gammas
 2 gammas
 Dépression magnétique
 Dépression magnétique
 Flight lines
 Lignes de vol
 Flight altitude: 300 m above ground level
 Altitude du vol: 300 m au-dessus du niveau du sol
 (1 gamma = 1 nanotesla in SI units)
 (1 gamma = 1 nanotesla unités SI)

CARTE — MAP
20,039G
32E/7a
QUÉBEC
 SCALE 1:25,000 ÉCHELLE
 FEET 2000 1000 0 1000 2000 3000 4000 5000 FEET
 METRES 500 0 500 1000 1500 2000 METRES
 1 MILE
 1 MILE

This document was produced by scanning the original publication.
 Ce document est le produit d'une numérisation par balayage de la publication originale.

La présente carte est fondée sur l'enregistrement numérique des données recueillies à l'aide d'un magnétomètre au rubidium qui, à bord d'un avion, mesure le champ magnétique total avec un pouvoir de résolution de 0,005 gamma. Les vols ont été effectués à une hauteur de vol de 300 m et les lignes de vol principales étaient espacées en moyenne de 500 m, tandis que les doubles lignes de contrôle étaient distantes de 8 kilomètres en moyenne.
 Une fois les données vérifiées, complètes et raménées à un niveau référentiel commun, les valeurs du champ ont été interpolées par ordinateur sur une grille carrée dont les mailles mesurent 0,25 cm à l'échelle de la carte.
 Le procédé utilisé pour déterminer le niveau référentiel tient compte des deux composantes des doubles lignes de contrôle et, lorsque celles-ci ne coïncident pas exactement, on se sert des courts chemins qui les relient. Cette opération permet de réduire au minimum et de répartir les apports non géologiques de l'ensemble du champ magnétique le long des lignes de contrôle. Celles-ci, une fois corrigées, servent à établir le niveau référentiel auquel se rattachent les lignes de recoupement après redressement selon une méthode basée sur la moindre somme des écarts.
 La grille définitive des données ainsi traitées a servi au dessin de contours isomagnétiques par le truchement d'une programmation adaptée au traceur mécanographique de Dataplotting Services Ltd., Toronto.
 Les levés ont été effectués en juillet 1971 au moyen d'un avion de type Queenair Beechcraft 65-880, immatriculé CF-WZG, par la Division de la géophysique et de la géochimie appliquées de la Commission géologique du Canada, qui a également assuré la compilation mécanographique des données.
 Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale du champ magnétique terrestre.
 La topographie de cette carte a été reproduite à partir de coupures de cartes topographiques à l'échelle de 1/50 000, publiées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (Ottawa).
 Les données des levés aéromagnétiques utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada, moyennant paiement du coût de sortie et de copie des données.
 On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications du ministère des Richesses naturelles à Québec, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa.
 Airborne survey and digital compilation was carried out by Resource Geophysics and Geochemistry Division, Geological Survey of Canada. The survey operations took place in July 1971 using Beechcraft Queenair 65-880 aircraft CF-WZG.
 No correction has been made for the regional gradient of the earth's magnetic field.
 The topography for this map was reproduced from 1:50,000 topographical map sheets, published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
 The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.
 Copies of this map may be obtained from the Publication Division of the Geological Survey of Canada, Ottawa.

REVISEE 1980
 REVISED 1980
CARTE — MAP
20,039G
32E/7a
QUÉBEC